

Atelier n°1 : Lisibilité de l'information sur la mobilité

Participants :

Communauté de communes de St Méen-Montauban : Diane-Perle Lacroix

CRIJ : Rozenn Daniel

MAPAR : Aline Gaucher

Etudes et chantiers : Eladio Castillo, SVE

Région Bretagne : Edith Le Guludec, Violaine Guinet, Juliette Jeanne

Maison de l'Europe de Rennes : Marie-Pierre Védrenne

AEDE : Marie-France Mailhos (+ référente relais Europe de Chevaigné)

DDCS 22 : Claire Hervé-Jan

DRJSCS : Yannick Merlin

Bilan du COREMOB :

- Ce que je retiens du COREMOB / ce que j'en ai compris
 - Une meilleure connaissance mutuelle des acteurs de la mobilité des jeunes sur le territoire, issue de l'éducation formelle et non formelle
 - Création d'un espace pro sur le site enroutepourlemonde.org, newsletter
 - Le dynamisme du territoire
 - La dynamique entre les différents partenaires + la diversité des acteurs
 - La pérennisation des actions
 - La gouvernance partagée / transversale
 - L'information et la formation des professionnels (condition préalable à l'accroissement des mobilités)
 - Des projets communs
 - De la circulaire à la réalité avec une incarnation humaine
- Le sens de ma participation / pourquoi je suis là, ce qui m'intéresse
 - Favoriser la coordination des acteurs... pour amplifier la convergence
 - Avoir une vision transversale sur les enjeux et les différents acteurs
 - Garantir un effet réseau supplémentaire pour une diffusion plus efficace – pérennisation
 - Diffuser l'information pour faciliter les actions en direction des jeunes
 - Faire converger les valeurs de l'éducation populaire et de l'éducation formelle
 - Maîtriser l'information sur les dispositifs pour mieux informer les acteurs et encourager de nouveaux partenaires à s'engager sur la mobilité internationale

- Connaître les différents outils disponibles d'information afin d'être régulièrement actualisée et diffuser au mieux l'information
- Ce que j'attends concrètement
 - Poursuivre le développement d'actions concrètes en faveur de la mobilité des jeunes
 - Continuer de nourrir le lien entre les acteurs de l'éducation formelle et non-formelle (échanges de bonnes pratiques) pour poursuivre le développement de la mobilité des jeunes
 - Poursuivre les chantiers en cours issus d'un travail conséquent, réfléchi, en collaboration
 - Poursuivre le travail transversal
 - Associer plus de jeunes au COREMOB
 - Rencontrer différents acteurs de la mobilité
 - Poursuite des journées de formation par département
 - Ouvrir à des jeunes moins diplômés et en dehors des circuits
 - Faire émerger de nouveaux projets collectifs
- En quoi je peux contribuer
 - Développer la mise en lien, animer des temps de travail
 - Apporter de l'ingénierie technique et financière
 - Proposer et animer des formations et des outils
 - Relayer et amplifier les diffusions
 - Accompagner les porteurs de projet à chacune des étapes
 - Mobiliser de nouveaux partenaires
 - Echanges de bonnes pratiques
 - Mobiliser des jeunes

Projet de charte de la primo-information

- Historique :

une enquête a été réalisée en 2016 auprès de l'ensemble des acteurs de la mobilité en Bretagne pour identifier les structures intéressées pour être identifiées comme structures de primo-information. Cette enquête a donné lieu à une cartographie qui recense 110 structures sur l'espace pro, cartographie qui sera mise à jour en 2019 par le CRIJ.

- Pistes de travail :

Accueil tout public, de façon neutre, anonyme, et indépendante, dans un principe d'équité, pour délivrer une information généraliste et gratuite

Veiller à diffuser une attitude positive et à accompagner les projets

Ré-orientation vers les structures partenaires, sans forme de concurrence

Etre en capacité d'informer les jeunes sur les différentes formes de mobilité européenne et internationale, et pas seulement sur les dispositifs ou projets suivis par la structure

Questionnement sur la notion d'engagement : à s'informer, à se former, à diffuser de l'information (S'abonner à la newsletter www.enroutepourlemonde.org, participer à la remontée d'informations pour alimenter et mettre à jour l'espace pro et la newsletter, participer ponctuellement au comité éditorial).

Participer à des forums, contribuer à la promotion de la mobilité (mettre des flyers et des affiches à disposition)

Etre moteur du développement de nouvelles formes d'information : investir les dispositifs tels que les promeneurs du net pour diffuser l'information sur la mobilité.

Avoir une démarche active auprès des établissements scolaires du territoire

Faciliter, encourager les témoignages par les pairs, très valorisante pour les témoins, et très parlante pour les jeunes en démarche de mobilité

Diffuser l'information sur les séminaires au départ et au retour

- Inspiration à rechercher auprès de la charte du réseau IJ et SPRO-EP :

Par exemple pour le Service Public Régional de l'Orientation : objectif et contenu / posture professionnelle / principe de mise en œuvre / procédure d'évaluation du service

Perspectives : atelier(s) au cours de l'année (dans le cadre d'une journée de primo-information par exemple ?) pour travailler sur un document martyre.